

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**35<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 11 NOVEMBRE 1997

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 11 novembre 1997*

Aujourd'hui, à seize heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 119 Loi modifiant la Loi sur l'utilisation des produits pétroliers et d'autres dispositions législatives
- n<sup>o</sup> 146 Loi n<sup>o</sup> 5 sur les crédits, 1997-1998
- n<sup>o</sup> 153 Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec
- n<sup>o</sup> 155 Loi modifiant la Loi sur la division territoriale relativement à la Municipalité de Sainte-Paule
- n<sup>o</sup> 156 Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.